

Une randonnée proposée par deforge

Découvrez la 2^{ème} étape de ce parcours au pays des Maîtres Sonneurs, cher à George Sand et les villages et sites que l'on retrouve dans ses différents romans et écrits entre autres : Promenade autour d'un village.



 **Durée :** 6h
 **Distance :** 73.6km
 **Dénivelé positif :** 976m
 **Dénivelé négatif :** 727m
 **Point haut :** 438m
 **Point bas :** 137m

 **Difficulté :** Difficile
 **Retour point de départ :** Non
 **Moyen de locomotion :** En cyclo-route
 **Commune :** Neuvy-Saint-Sépulchre (36230)

Description

(D) Départ de la Place de la Mairie. Prendre la direction de la basilique, ensuite la route de droite devant celle-ci. Puis suivre à droite la D38 Rue Foch et Route de Mouhers, passer devant le cimetière et entrer dans le village de Mouhers.

(1) Prendre la Route de Cluis D38 à la Plaine continuer sur la même route.

(2) Traverser la Bouzanne par la droite et entrer dans le village de Cluis dessous. Remonter par la gauche au village de Cluis. Tourner à droite dans le bourg à la route de La Châtre.

(3) Au croisement de la Rue Grande, prendre en face la Route d'Orsennes D38. Au Pont d'Auzon, continuer par la droite sur la D38.

(4) Au hameau de Hallé, quitter la D8 et partir à gauche puis à droite la D30e jusqu'au village de Pommiers, tourner dans la D30 à droite.

(5) À la sortie de Pommiers, au calvaire, prendre la D48 à gauche, passer le Col du Pilori et dans la descente après un petit pont prendre à gauche. Continuer tout droit à la patte d'oie puis à droite. Au hameau de Châtillon, prendre la D40 à gauche, passer les Chocats.

(6) Au Pin, virer dans une courbe la D38 sur la droite. Continuer sur la gauche sans prendre le Pont Noir. Tout droit au confluent et entrer tout droit dans le village de Gargilesse

(7) Dans le bourg, prendre la D39 à droite et la suivre jusqu'à la petite route de Bourny à droite puis la 3^{ème} à gauche. Au croisement, prendre à droite vers le Cerisier, passer ce hameau et continuer jusqu'aux Chérons.

(8) Aux Chérons, tourner à droite vers les Mouroux et rejoindre le village de Cuzion.

(9) À Cuzion, emprunter la D45. Passer par Chateaubrun et rejoindre la D72, la suivre sur 400m et prendre la route à gauche D45A qui mène au dessus du Barrage d'Eguzon. Passer l'usine prendre la 2^{ème} petite route à droite qui mène à Bonnu.

(10) Au hameau de Bonnu continuer tout droit au croisement sur la D40A continuer toujours tout droit au croisement de la Route de Fougères, passer la Hutte Drouille et les Bordes.

(11) Au hameau des Bordes, prendre la D30 sur la droite, la suivre jusqu'à Saint-Jallet. À l'entrée de ce village, continuer à gauche et en face sur la D30. Franchir la Creuse, prendre la D72 en face et remonter dans le village

Points de passages

 **D Départ Mairie de Neuvy Saint-Sépulchre - Basilique Saint-Étienne (Neuvy-Saint-Sépulchre)**

N 46.596094° / E 1.807716° - alt. 184m - km 0

 **1 Village de Mouhers**

N 46.564288° / E 1.777116° - alt. 237m - km 4.44

 **2 Village de Cluis (Dessous)**

N 46.550426° / E 1.759232° - alt. 230m - km 6.53

 **3 Village de Cluis**

N 46.544287° / E 1.748954° - alt. 283m - km 7.85

 **4 Hameau de Hallé**

N 46.532017° / E 1.694602° - alt. 239m - km 12.4

 **5 Village de Pommiers**

N 46.525186° / E 1.65527° - alt. 246m - km 15.99

 **6 Hameau du Pin**

N 46.519915° / E 1.584288° - alt. 171m - km 23.79

 **7 Village de Gargilesse**

N 46.513708° / E 1.597683° - alt. 156m - km 25.73

 **8 Hameau des Chérons**

N 46.489932° / E 1.599566° - alt. 230m - km 30.29

 **9 Village de Cuzion**

N 46.479331° / E 1.606497° - alt. 254m - km 31.83

 **10 Hameau de Bonnu**

N 46.443487° / E 1.623228° - alt. 257m - km 38.53

 **11 Hameau des Bordes**

N 46.412835° / E 1.639917° - alt. 288m - km 43.57

 **12 Village de Crozant**

N 46.392371° / E 1.621372° - alt. 262m - km 48.49

 **13 Carrefour D49**

N 46.371943° / E 1.660484° - alt. 290m - km 52.87

 **14 Village de Fresselines**

N 46.383165° / E 1.681824° - alt. 264m - km 56.1

 **15 Carrefour après le hameau de Puy Ragau**

N 46.384689° / E 1.699805° - alt. 258m - km 58.6

de Crozant,

(12) Traverser le village tout droit, prendre à gauche après le cimetière puis aussitôt à droite. Suivre cette petite route toujours tout droit pour rejoindre la D49 avant la Minaudière.

(13) Prendre la D49 en face, traverser le hameau de la Minaudière.

Poursuivre jusqu'au Moulin de Vervy. Traverser la Creuse et remonter par la gauche jusqu'au village de Fresselines.

(14) Après l'église, prendre la Rue Léon Detroy, descendre vers la petite Creuse, la traverser et prendre à droite. Passer le Puy Rageau par la D87.

(15) Obliquer à gauche après les virages toujours sur la D87. Passer Lavaud, la Palancherie et Mortegoutte.

(16) Au hameau de Mortegoutte continuer tout droit sur la D87. Passer les Forgettes, la Lande et les Labines pour rejoindre le village de Lourdoueix-Saint-Michel.

(17) Dans ce village, tourner à droite puis, à gauche sur la D87 et rejoindre le carrefour près du château d'eau. Poursuivre dans la 1^{ère} à droite la D36, la suivre passer par les Gorces, les Molans. Rejoindre la D990.

(18) La prendre à droite et la suivre jusqu'à Aigurande (A).

Arrivée de cette 2^{ème} étape.

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-neuvy-saint-sepulchre-aigurande/>

16 Hameau de Mortegoutte

N 46.400614° / E 1.720962° - alt. 324m - km 61.08

17 Village de Lourdoueix St Michel

N 46.4262° / E 1.728644° - alt. 354m - km 64.14

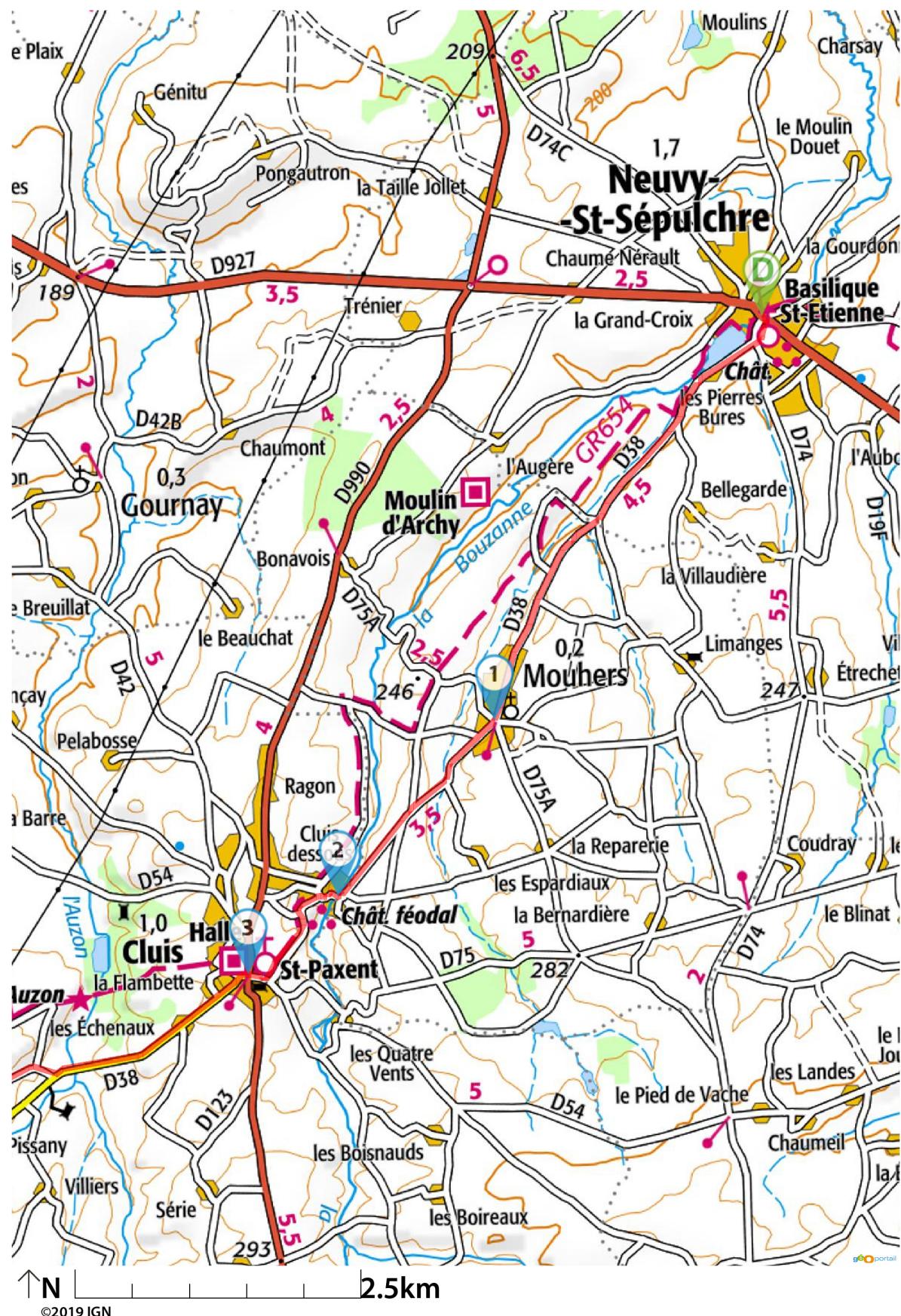
18 Carrefour de la D990

N 46.446272° / E 1.8091° - alt. 421m - km 71.35

A Mairie d'Aigurande

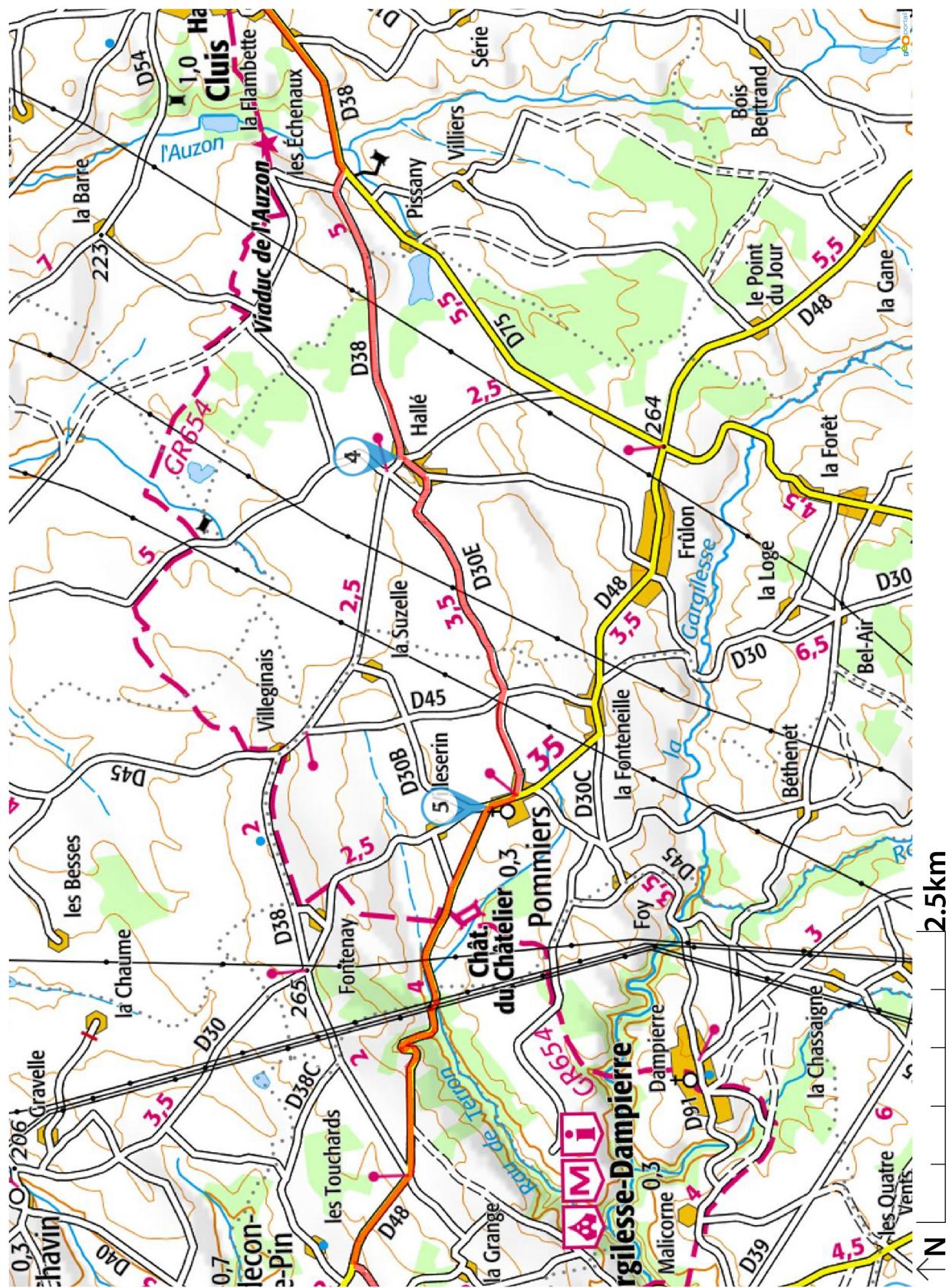
N 46.434206° / E 1.828927° - alt. 436m - km 73.6

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



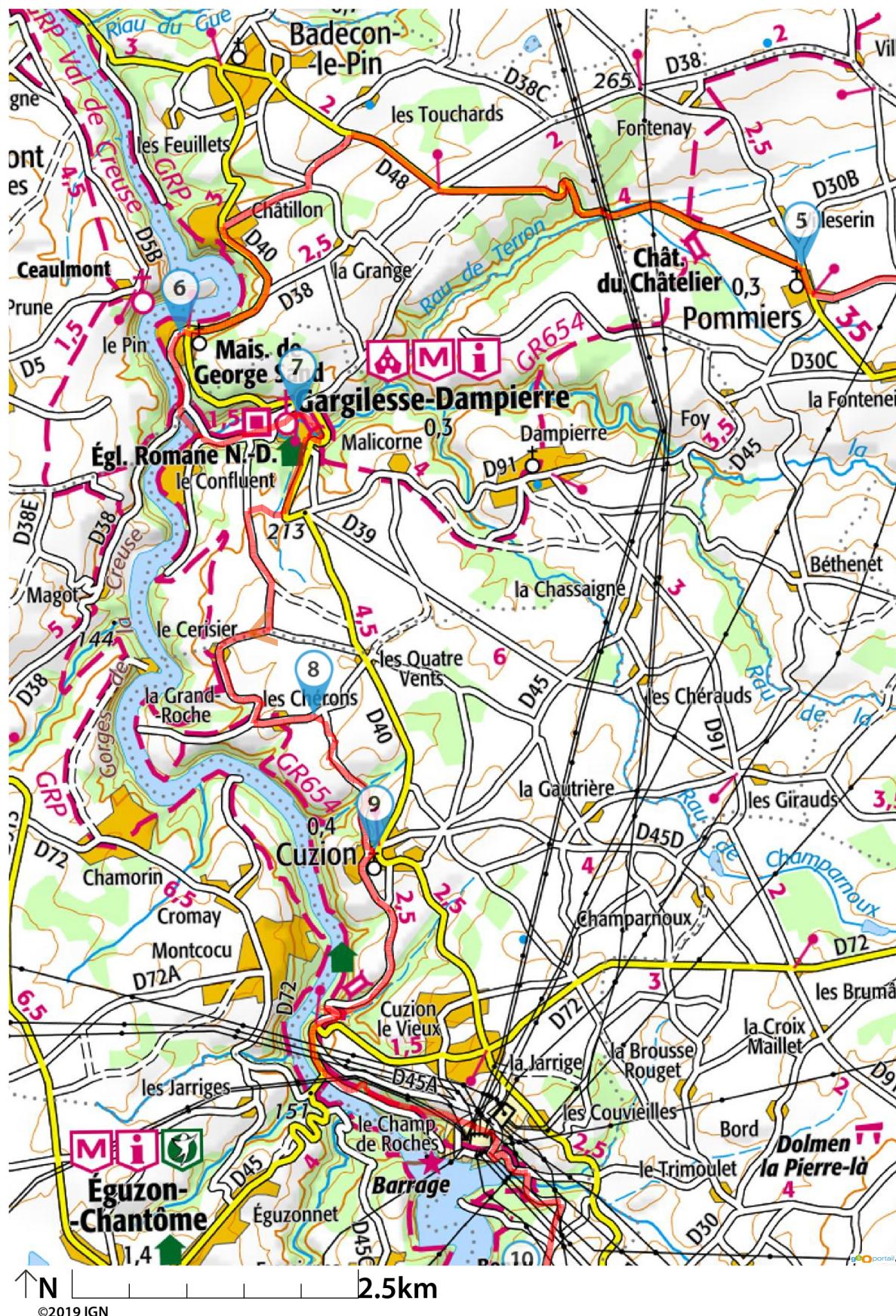
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



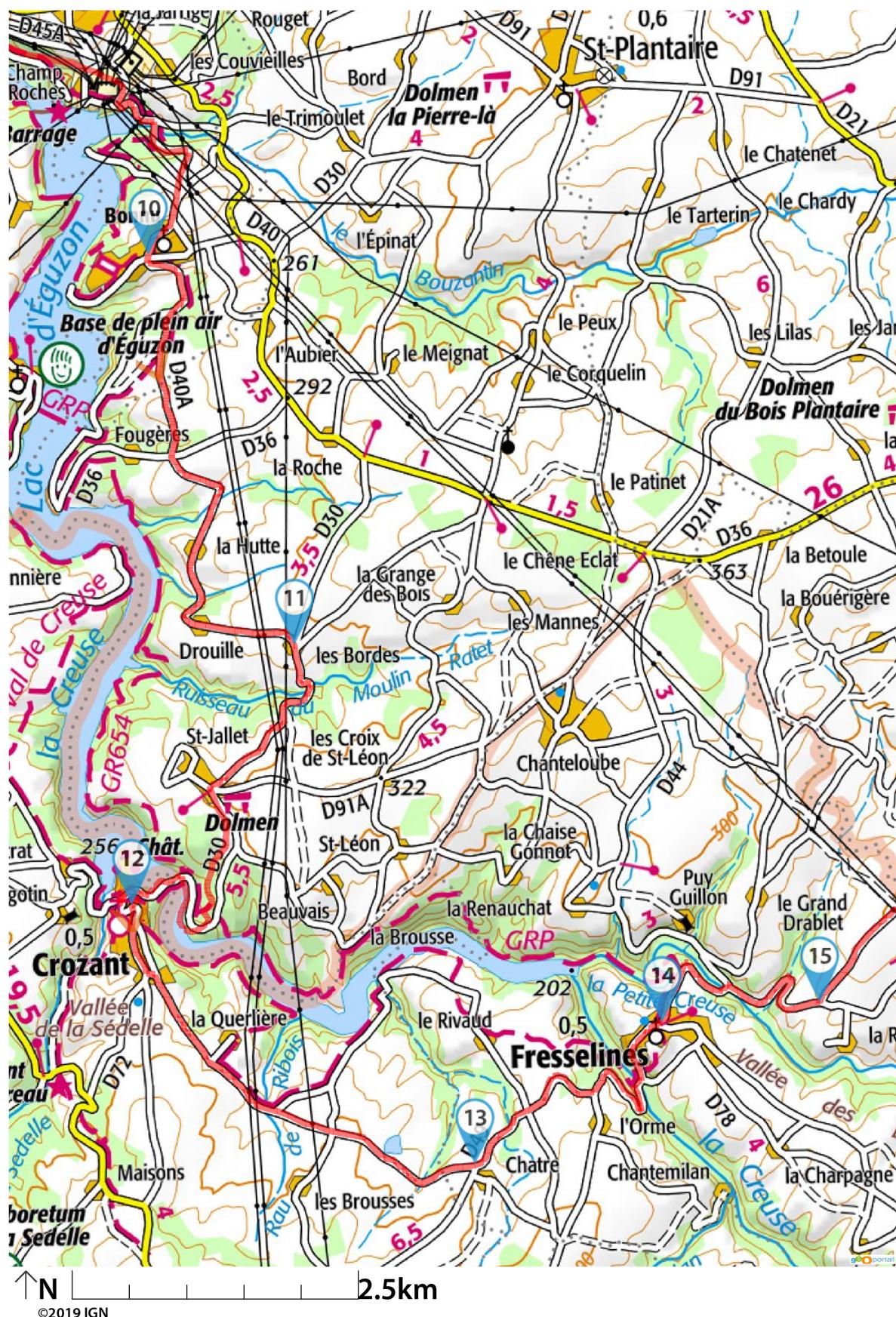
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



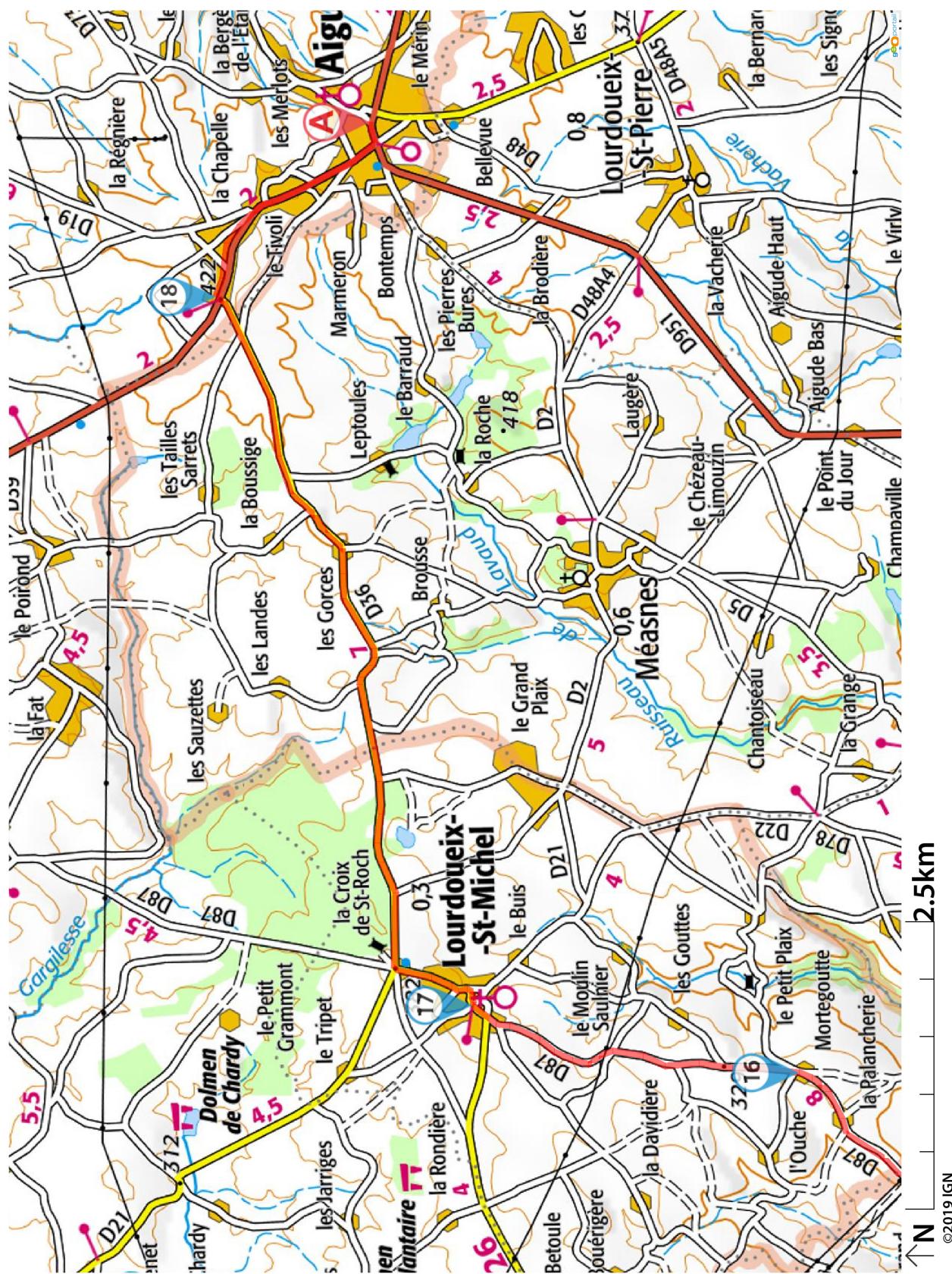
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses rando

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

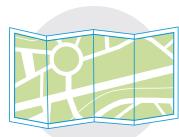
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.